



Unité Départementale d'Indre-et-Loire

ACTIVITÉ 2015

Données clefs

L'ACTIVITÉ du PÔLE TRAVAIL EN 2015

→ L'Inspection du Travail

En Indre-et-Loire, 22 sections d'inspection travail regroupées au sein de deux unités de contrôle ont pour mission d'assurer le contrôle de l'application du droit du travail, d'informer les salariés et les employeurs sur leurs droits et obligations et de contribuer au développement du dialogue social.

4 actions prioritaires en 2015 :

- le contrôle de la durée du travail dans les organismes de services à la personne,
- la protection de la santé des travailleurs,
- la lutte contre le travail illégal,
- l'appui au dialogue social.

Les chiffres de l'activité de l'inspection du travail en 2015 :

- 1 521 interventions en entreprises (dont 30 contrôles P.S.I., 40 travail illégal),
- 349 enquêtes dont 62 suite à un accident du travail et 179 dans le cadre d'une procédure de licenciement de salariés protégés,
- 121 réunions,
- 238 décisions,
- 14 procédures d'arrêt de travaux,
- 18 mises en demeure,
- 28 procès-verbaux dont 5 pour dissimulation d'activité ou d'emploi salariés ou fausse sous traitance
- 2 demandes de sanctions administratives pour fraude au détachement.

→ Le renseignement du public

6 agents de l'Unité Départementale renseignent le public (salariés, employeurs).

En 2015, il a été répondu à 10 986 demandes se répartissant comme suit :

- salariés : 8 199, dont 71,6% émanant de salariés en C.D.I.,
- employeurs : 852,
- particuliers employeurs : 525,
- employés de maison : 245,
- assistantes maternelles : 200,
- représentants du personnel : 176,
- services sociaux et associations : 111,
- autres : 362.

72% des demandes concernaient l'exécution du contrat de travail.

84% des informations sont données par téléphone.

→ L'homologation des ruptures conventionnelles

3 452 demandes d'homologation de ruptures conventionnelles ont été traitées en 2015 dont 49 concernant des salariés protégés.

→ L'enregistrement des accords

632 accords ont été enregistrés :

- 30 accords de participation,
- 176 accords d'intéressement,
- 70 accords de plan épargne d'entreprise,
- 23 accords contrat de génération,
- 57 accords égalité professionnelle hommes/femmes,
- 5 accords pénibilité.
- 246 autres accord
- 25 accords PERCO

L'ACTIVITÉ du PÔLE EMPLOI, ÉCONOMIE, ENTREPRISES EN 2015

→ La lutte contre le chômage de longue durée

- 1 924 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) et 730 Contrats Initiative Emploi (C.I.E.) ont été conclus en 2015. Ils ont mobilisé 16 500 000 d'€ au titre de la participation de l'État et 350 191 € au titre du Conseil Départemental.

Afin de favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi de longue durée et des allocataires des minima sociaux, l'État a financé des aides aux postes pour un montant de 5 116 725 € aux 36 structures relevant de l'Insertion par l'Activité Économique du département : presque 600 emplois en Équivalent Temps Plein (EQTP) ont pu être financés, soit 2 700 personnes accueillies dans ces structures, 58% de celles-ci ont trouvé une solution à la fin de leur contrat.

Le département a complété ce financement par un apport de 648 880 € en direction des allocataires du R.S.A.

→ L'insertion des jeunes dans la vie active

Afin d'accompagner les jeunes vers l'emploi ou la formation, les 4 missions locales du département ont bénéficié en 2015 d'une subvention de fonctionnement de l'État de 1 497 472 €.

L'État a également financé 675 Emplois d'Avenir en 2015.

A compter de septembre 2015, le dispositif « Garantie Jeunes » qui s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation, a été mis en place en Indre-et-Loire par les 4 missions locales du département. Il a bénéficié à 214 jeunes qui vont être accompagnés pour accéder à l'emploi et vont bénéficier d'une aide financière. L'État a engagé une enveloppe de 368 000 €.

Afin de favoriser l'insertion des jeunes et l'emploi des seniors, 461 contrats de génération ont été financés en 2015.

- **Au titre de l'insertion professionnelle des personnes handicapées**, l'État a financé 359 postes en entreprises adaptées pour un montant de 5 536 679 €.
- Pour accompagner le développement de l'emploi et des compétences dans les territoires dans le cadre de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (G.P.E.C.T.)** 3 démarches sont financées notamment par l'État dans les territoires d'Amboise, Chinon et Loches pour un montant de 185 963 €.
- Dans le cadre de **l'accompagnement des entreprises en difficultés**, 276 demandes d'activité partielle ont été traitées en 2015 et 208 582 heures ont été indemnisées, ce qui représente un montant de 1 591 527 €.
- 44 demandes **d'Allocation Temporaire Dégressive (A.T.D.)**, destinées à compenser la différence de rémunération entre l'ancienne rémunération et le nouveau salaire des salariés licenciés pour motif économique, ont été traitées en 2015, représentant une dépense de 18 302 €.



**Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire
(Direccte)**

Unité Départementale d'Indre-et-Loire

8 rue Alexander Fleming – B.P. 2729 – 37027 TOURS CEDEX 1

Site : <http://www.centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/indre-et-loire>